

Table ronde

Animée par : Daniel Maggetti, directeur du Centre de recherches sur les lettres romandes

Avec la participation de



(1) Lucienne Peiry, conservatrice du Musée de l'art brut

© Alexandre Almira, photographe, Archives de la Ville de Lausanne



(2) Laurent Trivelli, membre du comité central suisse et du comité cantonal de *Pro Natura*

© Alexandre Almira, photographe, Archives de la Ville de Lausanne



(2) Luc Weibel, historien, écrivain

© Alexandre Almira, photographe, Archives de la Ville de Lausanne

La table ronde qui a clos la 2^e Journée des patrimoines organisée par l'APAV a cherché à définir la notion de patrimoine et à en explorer différents aspects.

Luc Weibel a tout d'abord rappelé, citant Pierre Nora¹, la création dans le Ministère de la culture en France de la Direction du patrimoine, le mot devenant par ce biais officiel. Le moment historique qui a vu la prise de conscience et la découverte du patrimoine à sauvegarder – les années 1960 à 1980 – correspond paradoxalement à une période où s'exprime aussi la volonté de faire table rase du passé. Soulignant que les décisions institutionnelles ont toujours été précédées par des démarches individuelles ou associatives, Luc Weibel a cité l'exemple de l'association pour le patrimoine autobiographique, créée par Philippe Lejeune dans le but de rassembler en un lieu conçu pour cela des textes menacés. Daniel Maggetti a relevé le fait que ce lieu spécifique pose un cadre intellectuel précédant la démarche de collecte, de conservation, d'exploitation et de valorisation d'un fonds. Il s'agit d'un projet spécifique qui pose un cadre thématique et une définition générique pouvant garantir la démarche de conservation et donc de patrimonialisation.

Lucienne Peiry a ensuite évoqué les spécificités de l'art brut, domaine marqué par l'ignorance, voire le refus de ceux qui le pratiquent d'appartenir à ce qu'on peut appeler le patrimoine culturel. Elle a rappelé les principales étapes de l'institutionnalisation de l'art brut à Lausanne, qui a abouti à l'officialisation avec l'ouverture du Musée en 1978. L'attribution d'un lieu spécifique voué à la conservation, à la valorisation et à la recherche dans ce domaine a profondément modifié les pratiques. Il est en effet impossible, du fait de la nature même des pratiques dans l'art brut, de rechercher activement des artistes qui entrent dans cette catégorie. Dubuffet travaillait ainsi dans la quasi-clandestinité. L'officialisation de l'art brut à Lausanne a transformé les visiteurs de la collection, selon la directrice, en découvreurs potentiels de nouveaux artistes.

Puis Laurent Trivelli a présenté un rapide historique du patrimoine naturel, notion difficile à cerner. Les autorités se sont d'abord préoccupées de l'aspect matériel de la nature, à travers l'établissement d'inventaires de la faune et de la flore, mais aussi d'ensembles plus importants, tels que des zones ou des sites à protéger – ce qui pose la question de la subjectivité du paysage et de la définition même du paysage *naturel*. Il y a trente ans environ, l'on a commencé à protéger des manières de gérer, d'exploiter le paysage. Aujourd'hui, la préoccupation se tourne vers l'acquisition du label UNESCO, par exemple pour la région de Lavaux. Loin d'être émergent, le patrimoine naturel, a souligné Laurent Trivelli, est bien plutôt sur la défensive.

Ce sont ainsi trois attitudes différentes – liées mais parfois disjointes –, trois moments chronologiques aussi, qui ont été évoqués par les trois intervenants : la défense et la protection d'un patrimoine qui instaurent celui-ci de façon absolue (patrimoine naturel) ; la prise de conscience d'un domaine patrimonial institué par un découpage intellectuel, puis la conservation des objets de ce domaine dans le but de les

¹ Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, Bibliothèque illustrée des histoires, 1984-1994.

rassembler et de les rendre disponibles (patrimoine autobiographique) ; l'exploitation et la promotion du patrimoine (art brut).

La discussion s'est ensuite tournée vers la question de savoir ce qui constitue un ensemble en patrimoine, notamment aux yeux des communautés publiques, institutionnelles, celles qui ont les moyens de décider des options patrimoniales. Daniel Maggetti a relevé qu'il n'y a de patrimoine qu'en relation avec la pratique de conservation et la vérité historique du moment. Ce n'est que par rapport à nos connaissances et pratiques contemporaines que l'on peut insérer le patrimoine dans un projet défini de conservation et d'interrogation.

Roland Cosandey a avancé l'hypothèse que c'est souvent un rapport identitaire qui est à la base d'une démarche de conservation. La question de l'ancrage du patrimoine (local, régional, supra-régional, voire national) semble ainsi primordiale : où s'arrête en effet l'espace d'identification ? A cet égard, la superposition entre espace administratif et patrimoine est souvent inopérante.

L'institutionnalisation d'un ensemble en patrimoine peut également être liée à la légitimité d'un chercheur, d'un spécialiste du domaine : Lejeune pour l'autobiographie, Dubuffet pour l'art brut, par leurs collections et leurs réflexions.

S'il n'y a pas de différence de nature entre les patrimoines évoqués, il est cependant difficile de définir clairement *le* patrimoine, qui peut tenir à la passion de quelques-uns et peut se passer de la reconnaissance de la majorité. Mais on a besoin d'une définition minimale, par défaut. Daniel Maggetti a plaidé pour la nécessité d'avoir un arrière-plan réflexif commun, sous peine de ne plus parler de patrimoine. Cette notion, qui a une histoire, a été instaurée progressivement par la pratique, et est en lien avec l'institutionnalisation, voire avec le pouvoir. Restreindre le patrimoine à l'urgence de sauvegarder ce qui est en train de disparaître n'est pas satisfaisant, selon François Valotton. Il y a des enjeux symboliques et politiques importants concernant le patrimoine : l'archivage, a notamment relevé Frédéric Sardet, est une façon de réguler, donc de faire usage de pouvoir. De son côté, Lucienne Peiry, mentionnant la décision de la Ville de Lausanne d'accueillir le Musée de l'art brut dans les années 1970, en tire la conclusion que les acteurs du champ culturel doivent être proches de ceux qui ont le pouvoir décisionnel afin de leur prodiguer des conseils judicieux.

Dressant un constat des débats de la journée, Daniel Maggetti a conclu en affirmant que la patrimonialisation est profondément liée à ce qui donne un sens à l'histoire et à notre manière d'être en société. Participant d'un processus consistant à rendre acceptable le présent à travers une relation au passé et à ce qui fonde, en arrière-plan, ce présent, elle implique dans le geste même de transmission des valeurs une prise de conscience d'une certaine idée de la culture et des pratiques qui y sont rattachées. La passion patrimoniale, qui peut être identitaire, de proximité, plus ou moins intellectuelle et rattachée à l'objet, est liée à l'idée de la transmission qui donne un sens à l'action menée dans le présent.

Extrait sonore : 🎧



Vues du public © Alexandre Almira, photographe, Archives de la Ville de Lausanne

